

coupon à retourner dès que possible et au plus tard le 19 décembre 2020

Choisissez un mode d'expédition parmi les deux proposés ci-dessous :

- **Par courrier ou dépôt à l'adresse suivante :** **OU** • **Par e-mail :**
Service Billetterie - théâtre anthéa
260 avenue Jules Grec
06600 Antibes
- à billetterie@anthea-antibes.fr

Pièces à joindre (originales ou copies) :

- **billets concernés** s'ils sont déjà en votre possession, en cas de report comme de remboursement
- **RIB** pour toute demande de remboursement, même si vous l'avez déjà adressé précédemment

NOM	PRÉNOM
N° DE COMMANDE	JE N'AI PAS ENCORE REÇU NI RETIRÉ MES BILLETS
E-MAIL	TÉL.

spectacle	date initiale	date de report	cochez votre choix :	
face à la mère	1 ^{er} décembre 2020	reporté à la saison prochaine	<input type="checkbox"/>	Remboursement
françois, le saint jongleur	du 2 au 6 décembre 2020	reporté à la saison prochaine	<input type="checkbox"/>	Remboursement
rouge	4 et 5 décembre 2020	reporté à la saison prochaine	<input type="checkbox"/>	Remboursement
les élucubrations d'un homme soudain frappé par la grâce	mardi 8 décembre 2020	jeudi 3 juin 2021 à 20h	<input type="checkbox"/>	Report
	mercredi 9 décembre 2020	mercredi 2 juin 2021 à 20h30	<input type="checkbox"/>	Remboursement
antigone ma sœur	du 8 au 10 décembre 2020	reporté à la saison prochaine	<input type="checkbox"/>	j'échange mon billet pour une représentation de Monsieur Fraize : mar 15 décembre 2020 19h30 mer 16 décembre 2020 19h30 jeu 17 décembre 2020 19h30 ven 18 décembre 2020 19h30 sam 19 décembre 2020 19h30 Remboursement
zaï zaï zaï zaï	11 et 12 décembre 2020	jeudi 8 avril 2021 à 20h	<input type="checkbox"/>	Report
room	du 26 au 29 janvier 2021	reporté à la saison prochaine	<input type="checkbox"/>	Remboursement
métamorphoses II	26 et 27 mars 2021	annulé	<input type="checkbox"/>	Remboursement

Merci de nous retourner au plus vite le coupon ci-dessus en **cochant votre souhait pour chacun des spectacles qui vous concerne**. Pour les spectacles de décembre, il faut nous adresser votre demande de remboursement au plus tard le 19 décembre 2020.



Les spectacles maintenus entre le 15 décembre et le 23 janvier changent d'horaires : 19h30 en soirée du lundi au samedi et comme d'habitude le dimanche.

Si ces nouveaux horaires ne vous conviennent pas, transmettez vos billets ainsi que votre RIB au service billetterie. Si vous n'avez pas vos billets, adressez nous un RIB et la liste des spectacles concernés.